

Québec, le 10 juin 2010.

Madame Anik Montminy
Directrice
Cabinet du Leader parlementaire
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la Directrice,

Suite au dépôt d'une pétition par le député de Borduas le 4 mai dernier concernant les services professionnels en éducation, je vous fais parvenir la réponse à la pétition afin qu'elle soit déposée conformément à l'article 64.8 R.A.N.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Pascal Bernier
Directeur

PÉTITION CONCERNANT LES SERVICES
PROFESSIONNELS EN ÉDUCATION

Les professionnelles et professionnels jouent un rôle crucial au sein de l'organisation scolaire. D'entrée de jeu, il est important de noter que la croissance des effectifs qui interviennent auprès des élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (EHDA) est en progression constante depuis 2003. D'ailleurs, grâce à une entente de principe intervenue il y a quelques jours, 380 professionnels seront ajoutés dans les cinq prochaines années.

Au-delà du nombre de professionnelles et de professionnels impliqués, c'est la façon d'organiser et d'offrir les services aux élèves éprouvant des difficultés qui a le plus grand impact sur la progression et la réussite de ces derniers. Le gouvernement a ainsi posé de nombreux gestes afin d'apporter un meilleur soutien aux élèves, aux parents et au personnel enseignant.

Soulignons que le **Plan d'action pour soutenir la réussite des EHDA** annoncé en 2008 est venu bonifier l'organisation des services par diverses mesures. Plus récemment, la **Stratégie d'action visant la persévérance et la réussite scolaires** a mis l'accent sur un accompagnement personnalisé aux moments cruciaux du cheminement de l'élève. Elle préconise le dépistage précoce des difficultés afin d'intervenir plus rapidement auprès des jeunes ayant des besoins particuliers.

Le gouvernement s'intéresse donc à la question de l'organisation du travail, de manière à rendre les structures plus souples et plus efficaces. Le premier ministre a d'ailleurs annoncé la tenue d'une rencontre des partenaires de l'éducation à l'automne qui portera sur la question des élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation.



MICHELLE COURCHESNE
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport